

AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LE CHOIX D'UN REVISEUR COMPTABLE POUR LES EXERCICES 2019-2020-2021

En application des dispositions du décret n°87-529 du 1^{er} Avril 1987, fixant les conditions et modalités de la révision des comptes des établissements publics à caractère industriel et commercial, la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG) se propose de lancer un appel d'offres pour le choix d'un réviseur comptable pour un mandat de trois (3) ans portant sur les exercices 2019, 2020 et 2021.

Les cabinets et les experts comptables inscrits à l'OECT intéressés par la présente mission peuvent retirer le dossier d'appel d'offres auprès de **la Direction Contrôle de Gestion, Bâtiment G, 3^{ème} étage, Bureau G 323 bis STEG, 38, rue Kamel Atatürk – Tunis**, et ce, à compter de la date de parution du présent communiqué de 09H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00, exceptés Samedi et Dimanche.

Les offres doivent parvenir à la STEG, sous enveloppe scellée et cachetée et par voie postale ou recommandée ou par rapide poste ou déposée au Bureau d'Ordre Central de la STEG (contre décharge), au plus tard le **Lundi 04 Mars 2019 à 17H30** à l'adresse suivante :

**Directrice du Contrôle de Gestion de la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz
38 Rue Kemal ATATURK-1001 Tunis**

**APPEL D'OFFRES N° 2018 A 2032
MISSION DE REVISION DES COMPTES DE LA STEG ET REALISATION DE TRAVAUX
SUPPLEMENTAIRES POUR LES EXERCICES 2019, 2020 ET 2021**

L'offre doit contenir, sous peine de nullité, **toutes les pièces administratives, techniques et financières conformément à l'article 4 du Cahier de charges adopté par la STEG.**

Le dernier délai de réception des offres est fixé au **Lundi 04 Mars 2019 à 17H30**, le cachet du **Bureau d'Ordre Central (BOC)** de la STEG faisant foi. Toutes les offres reçues après cette date limite seront considérées comme nulles et non avenues.

La séance d'ouverture des plis n'est pas publique.